



LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES : UN LEVIER POUR L'INCLUSION ET L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les compétences psychosociales (compétences cognitives, émotionnelles et relationnelles) sont nécessaires pour développer l'autonomisation dans le parcours de vie, en particulier sur les questions de santé, et pour favoriser l'inclusion. Les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique ont des indicateurs de santé plus dégradés que la population générale, et ont moins recours au soin et à la prévention/promotion de la santé.

Cette formation propose d'outiller les professionnel.le.s qui accompagnent les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, à l'appui de cette approche par les compétences psychosociales.

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s éducatif.ve.s, sociaux.ales ou du soin, accompagnant des personnes adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle.

Prérequis

Mener des accompagnements individuels et/ou collectifs auprès de personnes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle.

Objectif de formation

Soutenir l'autonomie des personnes adultes en situation de handicap psychique/déficience intellectuelle, en développant leurs compétences psychosociales dans l'accompagnement éducatif et social.

Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales
- Repérer les liens entre autonomie et compétences psychosociales
- Identifier des principes pédagogiques favorables au développement des compétences psychosociales dans l'accompagnement individuel
- Expliquer les plus-values de l'action collective pour développer les compétences psychosociales
- Identifier des ressources pédagogiques utiles
- Transférer des modalités de mise en œuvre adaptées à la pratique professionnelle

Contenu de la formation

Module (2 j)

- Les compétences psychosociales, un levier pour l'autonomie et l'inclusion
- Les compétences psychosociales en pratique
- La démarche éducative favorable au développement des compétences psychosociales
- Les ressources pour la mise en œuvre dans l'accompagnement
- Le transfert dans les pratiques

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel
(2j, 14h)

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s. **Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.**

Sessions

Rennes

1er, 2 juin (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)

Valérie Lemonnier et Hervé Strilka,
Chargé.e.s de projets et d'ingénierie,
Ireps Bretagne

➔ Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé
- vous disposez des prérequis mentionnés
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Emilie Blanchet, contact@irepsbretagne.fr

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Les compétences psychosociales : un levier pour l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap](#) et cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

Contact

Emilie Blanchet, contact@irepsbretagne.fr